N°05
Mardi 10
Novembre 2026

IDirection

Non aux injonctions mémorielles et à l'instrumentalisation de l'École !

À quelques jours du 11 novembre, les écoles et les établissements scolaires sont appelés à organiser la cérémonie commémorative prévue par la circulaire du 2 juillet 2026.

IDFO tient à rappeler une évidence : nous sommes attachés au travail de mémoire et à l'enseignement de l'histoire.

Nous réaffirmons nos réserves sur le caractère obligatoire de cette cérémonie.

Le 11 novembre doit rester un moment d'histoire, de mémoire et de réflexion.

La commémoration de l'armistice de 1918 doit permettre aux élèves de comprendre la violence de la guerre, le sacrifice de millions de vies humaines, les conséquences des conflits et la nécessité de construire la paix.
Elle doit s'inscrire dans une démarche pédagogique, respectueuse de l'âge des élèves, de la liberté pédagogique des enseignants et du contexte propre à chaque établissement.
La présence de militaires ou de réservistes, l'organisation de défilés ou la reproduction de codes militaires ne sauraient constituer des passages obligés.

Les élèves ne sont pas des figurants. Les enseignants ne sont pas des maîtres de cérémonie. Les chefs d'établissement ne sont pas des officiers chargés d'exécuter un protocole.

L'École de la République a pour mission de former des citoyens éclairés, capables de comprendre l'histoire et d'exercer leur esprit critique.
L'organisation de cérémonies commémoratives peut conduire les établissements à solliciter des partenaires extérieurs, des associations mémorielles, des représentants institutionnels ou des élus.
Ces participations doivent s'inscrire dans un cadre clairement défini, respectueux des principes de neutralité et de laïcité du service public d'éducation.

Une cérémonie scolaire ne saurait devenir une tribune politique, une opération de communication institutionnelle ou une occasion de promotion de quelque autorité que ce soit.
L'École doit rester maîtresse de son projet éducatif. Elle n'a pas à devenir le décor d'une mise en scène décidée ailleurs.

<u>Un rappel sur l'histoire : la commémoration du 11 novembre</u>

Ce sont les anciens combattants de la Première Guerre mondiale qui ont largement obtenu que le 11 novembre devienne une journée nationale de commémoration.
Ces hommes, qui avaient vécu l'horreur des tranchées, voulaient avant tout que leur sacrifice serve à empêcher le retour de la guerre
C'est sous leur impulsion que la loi du 24 octobre 1922 a institué la commémoration annuelle de la **Victoire et de la Paix.**
Commémorer devait permettre de transmettre aux jeunes générations le refus de la guerre et l'aspiration à une paix durable.
Près de 105 ans après l'armistice, et alors que les guerres continuent de ravager le monde, ce message conserve toute sa force.

Pour IDFO, l'École doit rester fidèle à cette ambition : transmettre la mémoire des victimes, enseigner les ravages de la guerre et former des citoyens attachés à la paix.